



## MOULIN DE GIGNAC

### Ouverture au public

### Visites commentées



#### **Le moulin peut être visité :**

En mai pour les *Journées Européennes des Moulins et du patrimoine meulier*

En juin lors des *Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins*

Le premier dimanche de juillet, lors du vide-grenier

En septembre pour les *Journées du Patrimoine*

Lors de manifestations locales (affichage et information donnée sur le site de la bibliothèque)

#### **Sur rendez-vous : Groupes et scolaires** (minimum 12 personnes)

Réservation au moins un mois à l'avance.

Inscription obligatoire, en prenant contact auprès de l'équipe en charge des visites du moulin.

#### **Visites guidées**

Entrée payante : 2 € (sans mise au vent) / 3 € les jours de mise au vent

Enfants : gratuit jusqu'à 12 ans

Entrée gratuite pour les donateurs sur présentation de la carte et pour les adhérents de l'association *Lo Patrimòni / les Amis du moulin de Gignac* à jour de leur cotisation.

Scolaires : forfait de 25 €/classe (dossier pédagogique fourni sur demande)

**Durée de la visite** : +/- 40 minutes

**Les jours de visites et de fonctionnement du moulin sont dépendants de la disponibilité des bénévoles (guides et meuniers).**

#### **Contacts :**

[moulindegignac@laposte.net](mailto:moulindegignac@laposte.net)

Site Internet [www.gignac-en-quercy.fr](http://www.gignac-en-quercy.fr) (rubrique Nous contacter – Moulin à vent Visites)